

## LAISSEZ-NOUS VOUS AIDER

En outre de notre grosse campagne de publicité dans les journaux quotidiens, les hebdomadaires et les magasins, nous sommes prêts à vous aider à vendre

# O-Cedar Polish

(FAIT AU CANADA)

en vous approvisionnant d'affiches frappantes et attrayantes, et de cartes splendides pour les vitrines et étalages de magasins. Nous pouvons vous fournir de magnifiques articles d'étalage.

Un bon étalage de vitrine ou de magasin doublera vos ventes. Ecrivez-nous de suite à ce sujet. Vos clients désirent O-Cedar; faites-leur connaître que vous l'avez en magasin.



## Channell Chemical Co., Ltd.

369 Avenue Sorauren, - - TORONTO

(Suite de la page 11)

motion de l'industrie de la compagnie, et l'exercice de ses entreprises;

Acheter, acquérir, détenir, transférer, engager, vendre et disposer d'actions, stocks, débetures, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie dont les objets sont de quelque manière semblables à ceux de la présente compagnie;

Vendre ou autrement disposer de l'entreprise de la compagnie ou d'une partie de son entreprise aux termes et conditions que la compagnie jugera bon, et accepter des actions, obligations, stock ou autres valeurs de toute autre compagnie en plein paiement ou en paiement partiel de la dite acquisition;

Acquérir, détenir et vendre et disposer de toute affaire, franchise, entreprise, droits, privilège, baux, contrats, actif et autres droits que la compagnie peut légalement acquérir;

Rémunérer toute personne ou compagnie pour services rendus ou à rendre, en plaçant toutes parts du capital-actions, ou toutes débetures ou toutes autres valeurs de la compagnie, ou dans ou concernant la formation ou la mise en existence de la compagnie, son organisation ou la conduite de ses affaires, et de les payer en deniers comptants ou en actions entièrement libérées de la compagnie, ou partie en deniers comptants et partie en actions entièrement libérées;

Emettre des obligations, débetures ou autres valeurs de la compagnie et les donner en garantie ou les vendre pour les prix et sommes jugés convenables;

Hypothéquer, grever ou donner en garantie-les biens meubles ou immeubles de la compagnie, ou ces deux espèces de biens pour garantir telles obligations, débetures ou autres valeurs, et tous emprunts de deniers faits pour les objets de la compagnie, sous le nom de "La Compagnie des Terrains McFaul, Incorporée", avec un capital social de vingt mille piastres (\$20,000.00), divisé en deux cents (200) actions de cent piastres (\$100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera à Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce quatorzième jour de mars 1916.

C. J. SIMARD,

Sous-secrétaire de la province.

A. TANNER,

Procureur des Requérants. 16-3

### "WM LEE, LIMITED"

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du 8 mars 1916, constituant en corporation MM. Walter S. Johnson, avocat, Gerald A. Coughlin, avocat, Hugh Wylie, comptable, Montréal; Christina Imrie, secrétaire, Ethel M. Pierce, secrétaire; Westmount, pour les fins suivantes:

Exercer, soit comme principaux, soit comme agents, le commerce de fabrication, d'importation, d'achat, de vente, d'échange, de réparation, d'accordement et louage des pianos, des orgues,

## LE BLE DANS L'ARGENTINE

Un câbogramme reçu par le commissaire de l'Institut International d'Agriculture annonce que la production du blé-d'Inde en Argentine sera cette année de 161,136,000 boisseaux contre 338,238,000 de boisseaux l'année dernière.

La production totale du blé-d'Inde en 1915 en Espagne, en Italie, en Hongrie, en Roumanie, en Russie, en Suisse, en Canada, aux Etats-Unis, au Japon et en Argentine a été de 3,727,260,000 boisseaux.

## LE COMMERCE DE QUINCAILLERIE DANS L'ABITIBI

A la dernière réunion de la Chambre de Commerce du District de Montréal, il a été lu une lettre de M. Hector Authier de Amos-sur-Harricana, informant cette institution qu'il y avait en Abitibi un débouché considérable pour la quincaillerie. C'est une information à prendre en note et dont les intéressés pourront profiter.

Le dégrèvement des alcools d'industrie favoriserait le développement du commerce. C'est une mesure qu'on aimerait voir prendre par nos gouvernants.

Le raffinage du sucre est une des grandes industries de Montréal. En 1912 la production totale du sucre au Canada a été de 450,000,000 de livres, et les deux grandes compagnies qui exploitent ce commerce à Montréal — la Canada et la St. Lawrence — ont fourni 50 pour cent de ce chiffre.

harmoniums, gramophones, instruments de musique de toutes espèces, ainsi que des appareils et accessoires servant à aucun instrument de musique, de la musique et littérature musicale, manufacturer, publier et trafiquer de toute chose se rapportant au commerce de la musique;

Vendre ou disposer de la totalité ou d'aucune partie de l'entreprise de la compagnie, en considération de ce que jugeront convenable les porteurs de la majorité en valeur des actions de la corporation;

Emettre, à la discrétion des directeurs en fonction, des parts de la compagnie acquittées et non sujettes à appel en paiement et lui assurer aucun avancement, service, aucune dépense, aucun achalandage, aucune compétence et habilité qui pourrait bénéficier à la compagnie;

Faire tous actes et exercer tous pouvoirs et commerce tendant à la réalisation des objets de la corporation, nécessaire ou avantageuse à la conduite profitable de son entreprise, sous le nom de "Wm. Lee, Limited", avec un fonds social de vingt-cinq mille (\$25,000.00), divisé en deux cent cinquante (250) parts de cent piastres (\$100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera à Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, le huitième jour de mars 1916.

C. J. SIMARD,

Sous-secrétaire de la province.

W. S. JOHNSON,

Procureur des Requérants. 16-3